

AVIS D'IMPÔT 2015

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

MME GLASER SARAH MAUD
9 RTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Vos références

Numéro fiscal (vous) : 05 17 387 589 089 C
Référence de l'avis : 15 34 7294388 22

Identification de votre imposition :
Département : 340
HERAULT
Commune : 020
AZILLANET
Lieu d'imposition : 0085
9 RTE DE MINERVE

Numéro FIP : 340 86 13 5145478789 4
Numéro de rôle : 770
Date d'établissement : 11/09/2015
Date de mise en recouvrement : 30/09/2015

Votre situation

MONTANT A PAYER
Au plus tard le **16/11/2015** **356,00 €**

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 220,00 €
Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 136,00 €

Attention :
cette somme étant supérieure à 300 €,
la loi interdit de la payer en espèces.

Payez vos impôts sur impots.gouv.fr

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

Si vous avez opté pour l'avis électronique d'impôt, vous devez payer, à votre choix :

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à la rubrique Mon espace Particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel auprès de votre centre prélèvement service (coordonnées dans le cadre " Vos démarches "), pour adhérer au prélèvement à l'échéance.

Pour 2016, vous pouvez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
340861351454787894	MME GLASER SARAH MAUD	S	10404	1,50 4

TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute ❶	3345	3345	3345	3345		
Valeur locative moyenne	2169	2169	2169	2169		
❷ A B A T T E M E N T S <ul style="list-style-type: none"> • Général à la base • Personne(s) à charge - Par personne rang 1 ou 2 pour 1 personne(s) - Par personne rang 3 ou + pour personne(s) • Spécial à la base • Spécial handicapé 	142		120			
	10 %	217	10 %			
	410		379	217		
	15 %		15 %			
Base nette d'imposition ❸	2793	3128	2846	3128		Total des cotisations
Taux d'imposition 2015	19,09 %	0,345 %	3,14 %	0,141 %		
Cotisations 2015 ❹	533	11	89	4		637
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2014	19,09 %	0,319 %	3,14 %	0,143 %		
Rappel cotisations 2014	527	10	88	4		
Variation en valeur	+6	+1	+1	0		
Variation en pourcentage	+1,14 %	+10 %	+1,14 %	0 %		
Abattements de référence 2003/ 2015 ❺	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
<ul style="list-style-type: none"> • Général à la base • Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) • Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) • Spécial à la base 						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2014 ET 2015						
	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion ❻	+ 7
(a) Cotisations	636	644	+8	+1,26 %	Prélèvements ❼ :	
(b) Allègements	372	424	+52	+13,98 %	- pour base élevée	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	264	220	-44	-16,67 %	- sur rés. secondaires	
					Plafonnement selon le revenu ❽	- 424
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ❹	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
18,50 %	0200006513P	Maison		H	3345	
Cotisation référence 2003 ❹						220

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2015

136

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.

Vos démarches

- ⇒ **Par Internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr
- courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE CAPESTANG

2 PLACE DES MARTYRS - 34310 CAPESTANG

Tél : 04 67 93 30 28 Courriel : t034038@dgfip.finances.gouv.fr

Les horaires d'ouverture de votre guichet à la rubrique "Consulter" de votre espace Particulier.

- sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS SAINT-PONS - S.A.I.D. SAINT-PONS

CITE ADMINISTRATIVE GRAND RUE - 34220 ST PONS DE THOMIERES

Tél : 04 67 97 38 80 Courriel : sip-sie.saint-pons@dgfip.finances.gouv.fr

Les horaires d'ouverture de votre guichet à la rubrique "Consulter" de votre espace Particulier.

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)